

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS

Numéro SIRET : 21470179900014

POSTE COMPTABLE : FUMEL

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS

ANNEE 2013

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
4	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
9	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
10 à 12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
13 & 14	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
15 & 16	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
17 à 26	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		X
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
27	A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
27	A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
28 & 29	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
30 à 33	A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
34 & 35	A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
36	A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
37	A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
38	A2.8 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
39	A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
40	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
40	A4 - Etat des provisions	X	
41	A5 - Etalement des provisions	X	
42	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
43	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement		X
44	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
45	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
46	A8 - Etat des charges transférées	X	
47	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
	B - Engagements hors bilan		X
48 & 49	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
50	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
51	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
51	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
51	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
52	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
53 à 55	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
56	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
56	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
53	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
	C - Autres éléments d'informations		X
57 à 59	C1 - Etat du personnel	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
60	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
61	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
61	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
61	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
61	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
62	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
62	D2 - Arrêté et signatures	X	

4 7 3 1 3 1 7 9	COMMUNE DE MONSEMPRON-LIBOS BP 2013	BUDGET PRIMITIF
-------------------------------	--	------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	2 057
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	59
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté des Communes Fumélois - Lémance	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 013 261,00	1 419 606,00	663,37	800,26

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	949,35	749,00
2	Produits des impositions directes/population	451,21	343,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 002,09	838,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	703,71	650,00
5	Encours de dette/population	904,91	701,00
6	DGF/population	277,30	206,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5844	0,4550
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		0,5900
8bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi(2) (4)		0,9210
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9931	0,9890
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,7022	0,7750
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,9030	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne de budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 315 154	2 061 305
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		253 849
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 315 154	2 315 154

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 580 541	1 784 303
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	96 646	10 724
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	117 840	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 795 027	1 795 027

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 110 181	4 110 181
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	545 122		484 000	484 000	484 000
012	Charges de personnel et frais assimil	1 110 506		1 118 759	1 118 759	1 118 759
014	Atténuations de produits	19 113		19 113	19 113	19 113
65	Autres charges de gestion courante	213 661		200 036	197 179	197 179
Total des dépenses de gestion courante		1 888 402	0	1 821 908	1 819 051	1 819 051
66	Charges financières	81 300		73 300	73 300	73 300
67	Charges exceptionnelles	1 010		20 900	20 900	20 900
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 000		1 000	1 000	1 000
022	Dépenses imprévues	12 818		35 721	38 578	38 578
Total des dépenses réelles de fonct.		1 984 530	0	1 952 829	1 952 829	1 952 829
023	Virement à la section d'investissement	335 604		362 325	362 325	362 325
042	Opé. d'ordre de transferts entre sectio					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fo					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		335 604	0	362 325	362 325	362 325
TOTAL		2 320 134	0	2 315 154	2 315 154	2 315 154

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
---	----------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 315 154
--	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	82 650		81 000	81 000	81 000
70	Produits des services, domaine et ven	306 995		281 303	281 303	281 303
73	Impôts et taxes	932 569		973 105	973 105	973 105
74	Dotations, subventions et participatio	695 036		702 424	702 424	702 424
75	Autres produits de gestion courante	22 890		23 143	23 143	23 143
Total des recettes de gestion courante		2 040 140	0	2 060 975	2 060 975	2 060 975
76	Produits financiers	15				
77	Produits exceptionnels	5 944		330	330	330
78	Reprises provisions semi-budgétaires	146				
Total des recettes réelles de fonct.		2 046 245	0	2 061 305	2 061 305	2 061 305
042	Opé. d'ordre de transferts entre sectio	60 918				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fo					
Total des recettes d'ordre de fonct.		60 918	0	0	0	0
TOTAL		2 107 163	0	2 061 305	2 061 305	2 061 305

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	253 849
---	----------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 315 154
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	362 325
---	----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées	19 200		31 610	31 610	31 610
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	1 566 837	96 646	1 415 931	1 415 931	1 512 577
Total des dépenses d'équipement		1 586 037	96 646	1 447 541	1 447 541	1 544 187
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	159 000		133 000	133 000	133 000
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.	192				
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		159 192	0	133 000	133 000	133 000
45...1	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		1 745 229	96 646	1 580 541	1 580 541	1 677 187
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	60 918				
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		60 918	0	0	0	0
TOTAL		1 806 147	96 646	1 580 541	1 580 541	1 677 187

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	117 840
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 795 027

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	649 831	10 724	366 151	366 151	376 875
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	366 984		718 066	718 066	718 066
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		1 016 815	10 724	1 084 217	1 084 217	1 094 941
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	72 000		64 000	64 000	64 000
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	147 645		203 761	203 761	203 761
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	77 000		70 000	70 000	70 000
Total des recettes financières		296 645	0	337 761	337 761	337 761
45...2	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		1 313 460	10 724	1 421 978	1 421 978	1 432 702
021	Virement de la section de fonctionnement	335 604		362 325	362 325	362 325
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		335 604	0	362 325	362 325	362 325
TOTAL		1 649 064	10 724	1 784 303	1 784 303	1 795 027

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 795 027

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	362 325
---	----------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	484 000		484 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 118 759		1 118 759
014	Atténuations de produits	19 113		19 113
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	197 179		197 179
66	Charges financières	73 300		73 300
67	Charges exceptionnelles	20 900		20 900
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 000		1 000
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	38 578		38 578
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		362 325	362 325
Dépenses de fonctionnement - Total		1 952 829	362 325	2 315 154

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
---	----------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 315 154
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	133 000		133 000
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	1 512 577		1 512 577
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées	31 610		31 610
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...1	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 677 187		1 677 187

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	117 840
--	----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 795 027
---	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	81 000		81 000
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	281 303		281 303
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	973 105		973 105
74	Dotations, subventions et participations	702 424		702 424
75	Autres produits de gestion courante	23 143		23 143
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	330		330
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		2 061 305		2 061 305

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	253 849
---	----------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 315 154
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves (sauf 1068)	64 000		64 000
13	Subventions d'investissement reçues	376 875		376 875
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	718 066		718 066
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		362 325	362 325
024	Produits des cessions d'immobilisations	70 000		70 000
Recettes d'investissement - Total		1 228 941	362 325	1 591 266

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0
--	----------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	203 761
-----------------------------------	----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 795 027
---	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	545 122	484 000	484 000
60611	Eau et assainissement	8 000	9 000	9 000
60612	Energie - Electricité	104 000	105 000	105 000
60621	Combustibles	600	500	500
60622	Carburants	17 000	17 000	17 000
60623	Alimentations	4 000	4 000	4 000
60624	Produits de traitement	3 800	3 800	3 800
60628	Autres fournitures non stockées	1 000	800	800
60631	Fournitures d'entretien	10 000	8 500	8 500
60632	Fournitures de petit équipement	42 000	40 000	40 000
60633	Fournitures de voirie	7 500	7 500	7 500
60636	Vêtements de travail	4 800	1 200	1 200
6064	Fournitures administratives	5 000	4 000	4 000
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	1 000	1 000	1 000
6067	Fournitures scolaires	12 000	10 000	10 000
6068	Autres matières et fournitures	9 000	9 000	9 000
611	Contrats de prestations de services	80 000	72 000	72 000
6122	Crédit-bail mobilier	9 800		
6132	Locations immobilières	4 000	4 000	4 000
6135	Locations mobilières	25 000	12 000	12 000
61521	Terrains	500	500	500
61522	Bâtiments	17 401	10 000	10 000
61523	Voies et réseaux	16 418	13 000	13 000
61551	Matériel roulant	18 000	14 000	14 000
61558	Autres biens mobiliers	5 000	7 000	7 000
6156	Maintenance	16 000	16 000	16 000
616	Primes d'assurances	19 000	22 000	22 000
6182	Documentation générale et technique	4 000	4 000	4 000
6184	Versements à des organismes de formati	6 000	5 000	5 000
6188	Autres frais divers	2 000	2 000	2 000
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 600	1 000	1 000
6226	Honoraires	6 500	1 200	1 200
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000	2 500	2 500
6228	Divers	1 000	1 000	1 000
6231	Annonces et insertions	2 500	2 000	2 000
6232	Fêtes et cérémonies	15 000	15 000	15 000
6233	Foires et expositions	1 520		
6236	Catalogues et imprimés	13 000	12 000	12 000
6238	Divers	200		
6241	Transports de biens	1 000	1 000	1 000
6247	Transports collectifs	6 000	5 000	5 000
6251	Voyages et déplacements	1 500	1 500	1 500
6257	Réceptions	2 400	2 800	2 800
6261	Frais d'affranchissement	6 500	5 000	5 000
6262	Frais de télécommunications	15 000	15 000	15 000
627	Services bancaires et assimilés	200	200	200
6281	Concours divers (cotisations...)	4 000	4 000	4 000
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois commun	210		
6288	Autres services extérieurs	450	500	500
63512	Taxes foncières	6 500	6 500	6 500
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	223		
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres		5 000	5 000
6378	Autres taxes et redevances	5 000		
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 110 506	1 118 759	1 118 759

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachem	99 188	99 188	99 188
6218	Autres personnel extérieur	412	600	600
6332	Cotisations versées au FNAL	3 144	3 134	3 134
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	13 008	14 230	14 230
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 886	1 881	1 881
6411	Personnel titulaire		590 651	590 651
64111	Rémunération principale	477 693		
64112	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité de r	11 548		
64118	Autres indemnités	68 832		
6413	Personnel non titulaire		47 780	47 780
64131	Rémunération	54 670		
64168	Autres emplois d'insertion	101 457	70 859	70 859
6451	Cotisations à l'URSSAF	97 163	100 957	100 957
6453	Cotisations aux caisses de retraite	144 452	154 940	154 940
6454	Cotisations aux ASSEDIC	9 719	7 593	7 593
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000	20 000	20 000
6456	Versement au FNC du supplément familial	834	346	346
6458	Cotisations aux organismes sociaux	6 000	6 000	6 000
6475	Médecine du travail, pharmacie	500	600	600
014	Atténuations de produits	19 113	19 113	19 113
73921	Attributions de compensation	19 113	19 113	19 113
65	Autres charges de gestion courante	213 661	200 036	197 179
651	Redevance pour concessions,brevets,lic	154		
6531	Indemnités	40 000	40 000	40 000
6532	Frais de mission	2 000	500	500
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patro	1 600	1 600	1 600
6535	Formation	2 000	500	500
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin manda	100		
6541	Créances admises en non-valeur	241		
6553	Service d'incendie	66 140	65 935	65 935
6554	Contributions aux organismes de regroupeme	52 043	21 810	39 703
6558	Autres contributions obligatoires	3 155	3 500	3 500
657362	CCAS	24 883	23 631	23 631
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droi	21 345	42 560	21 810
TOTAL GESTION DES SERVICES		1 888 402	1 821 908	1 819 051
(a) = 011 + 012 + 014 + 65				
66	Charges financières (b)	81 300	73 300	73 300
66111	Intérêts réglés à l'échéance	81 000	73 000	73 000
668	Autres charges financières	300	300	300
67	Charges exceptionnelles (c)	1 010	20 900	20 900
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	10		
6745	Subventions aux personnes de droit privé		19 200	19 200
6748	Autres subventions exceptionnelles	1 000	1 700	1 700
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1 000	1 000	1 000
6815	Dot.aux prov. pour risques & charges de f	1 000	1 000	1 000
022	Dépenses imprévues (e)	12 818	35 721	38 578
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 984 530	1 952 829	1 952 829
= a + b + c + d + e				
023	Virement à la section d'investissement	335 604	362 325	362 325
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		335 604	362 325	362 325
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la se			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		335 604	362 325	362 325

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	2 320 134	2 315 154	2 315 154
--	------------------	------------------	------------------

	+
RESTES A REALISER N-1	0
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 315 154

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote précédent
013	Atténuations de charges	82 650	81 000	81 000
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	82 650	81 000	81 000
70	Produits des services, domaine et vent	306 995	281 303	281 303
70311	Concession dans les cimetières (produit n	1 100	900	900
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	76 000	70 000	70 000
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	100 000	80 000	80 000
70688	Autres prestations de service	70	30	30
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 000	1 800	1 800
70841	aux budgets annexes, régies munic.,CCAS	15 919	16 500	16 500
70846	au GFP de rattachement	111 793	111 793	111 793
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	113	280	280
73	Impôts et taxes	932 569	973 105	973 105
73111	Taxes foncières et d'habitation	887 606	928 142	928 142
7323	FNGIR	8 771	8 771	8 771
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.f	36 192	36 192	36 192
74	Dotations, subventions et participations	695 036	702 424	702 424
7411	Dotation forfaitaire	409 842	410 842	410 842
74121	Dotation de solidarité rurale	101 437	117 602	117 602
74127	Dotation nationale de péréquation	43 505	41 976	41 976
746	Dotation générale de décentralisation	100	100	100
74718	Autres	2 000	2 000	2 000
7472	Régions	1 600		
7473	Départements	13 410	15 000	15 000
7477	Budget communautaire et fonds structurels	1 380		
7478	Autres organismes	9 502	14 000	14 000
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut.,taxe p	74	80	80
748314	Dotation unique compensations spécifique	7 336	6 139	6 139
74832	Attribution du Fonds départemental de taxe	1 349	1 349	1 349
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	26 201	22 371	22 371
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	77 259	70 965	70 965
7488	Autres attributions et participations	41		
75	Autres produits de gestion courante	22 890	23 143	23 143
752	Revenus des immeubles	6 890	7 143	7 143
758	Produits divers de gestion courante	16 000	16 000	16 000
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 040 140	2 060 975	2 060 975
76	Produits financiers (b)	15		
761	Produits de participations	15		
77	Produits exceptionnels (c)	5 944	330	330
7713	Libéralités reçues	330	330	330
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de g	5 054		
7788	Produits exceptionnels divers	560		
78	Reprises provisions semi-budgétaires (146		
7815	Rep.sur prov.pour risques et charges fonc	146		
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 046 245	2 061 305	2 061 305
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	60 918		
722	Immobilisations corporelles	60 918		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la se			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		60 918	0	0

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		2 107 163	2 061 305	2 061 305
--	--	-----------	-----------	-----------

+

RESTES A REALISER N-1	0
------------------------------	---

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	253 849
---	---------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 315 154
--	-----------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
204	Subventions d'équipement versées (ho	19 200	31 610	31 610
2041582	Bâtiments et installations		31 610	31 610
20422	Bâtiments et installations	19 200		
21	Immobilisations corporelles (hors opér			
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
	Op. Eq. n°010 TRAVAUX VOIRIE	965 255	890 411	890 411
	Op. Eq. n°012 ACQUISITION DE TERRAIN	3 086	1 760	1 760
	Op. Eq. n°018 TRAVAUX GYMNASÉ		152 176	152 176
	Op. Eq. n°022 ACQ.MATERIEL INFORMATI	23 200	2 484	2 484
	Op. Eq. n°023 ACQ MATERIEL -VEHICULE	14 000		
	Op. Eq. n°104 TRAVAUX ECLAIRAGE P	204 919	142 486	142 486
	Op. Eq. n°105 ACQUISITION PLANTATION	5 788	5 537	5 537
	Op. Eq. n°106 TRAVAUX BATIMENTS CO	267 462	180 500	180 500
	Op. Eq. n°107 ACQUISITION MATERIEL	83 127	40 577	40 577
	Total des dépenses d'équipement	1 586 037	1 447 541	1 447 541
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	159 000	133 000	133 000
1641	Emprunts en euros	159 000	133 000	133 000
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa	192		
261	Titres de participation	192		
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	159 192	133 000	133 000
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0	0	0
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 745 229	1 580 541	1 580 541
040	Opération d'ordre transfert entre section	60 918		
	Charges transférées	60 918		
2315	Installation, matériel et outillage techniques	60 918		
041	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	60 918	0	0
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	1 806 147	1 580 541	1 580 541

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	96 646
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	117 840
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 795 027

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	649 831	366 151	366 151
1321	Etats et établissements nationaux	56 187	88 643	88 643
1322	Régions	21 070	21 070	21 070
1323	Départements	425 683	224 863	224 863
13258	Autres groupements	39 171	25 495	25 495
1328	Autres	12 369		
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	89 271		
1342	Amendes de Police	6 080	6 080	6 080
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	366 984	718 066	718 066
1641	Emprunts en euros	366 984	718 066	718 066
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		1 016 815	1 084 217	1 084 217
10	Dotations, fonds divers et réserves	219 645	267 761	267 761
10222	FCTVA	68 000	60 000	60 000
10223	TLE	4 000	4 000	4 000
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	147 645	203 761	203 761
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	77 000	70 000	70 000
Total des recettes financières		296 645	337 761	337 761
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0	0	0
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 313 460	1 421 978	1 421 978
021	Virement de la section de fonctionnemen	335 604	362 325	362 325
040	Opérations d'ordre de transfert entre se			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		335 604	362 325	362 325
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		335 604	362 325	362 325
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 649 064	1 784 303	1 784 303

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	10 724
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 795 027

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 010

LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisation cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		1 124 152	a 30 245	890 411	b 890 411
20	Immobilisations incorporelles	30 429	7 963	0	0
2031	Frais d'études	30 429	7 963		
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	59 574	20 787	21 480	21 480
21533	Réseaux câblés	6 377	20 787	3 704	3 704
21534	Réseaux d'électrification	17 717		17 776	17 776
	Autres (2121,2151,2188)	35 480			
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	1 034 149	1 495	868 931	868 931
2313	Constructions	156 912		8 031	8 031
2315	Installation, matériel et outillage technique	833 289	1 495	860 900	860 900
	Autres (238)	43 947			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 130	d 643 089
13	Subventions d'investissement reçues	130	143 089
1321	Etats et établissements nationaux		7 009
1323	Départements		130 000
13258	Autres groupements	130	
1342	Amendes de Police		6 080
16	Emprunts et dettes assimilés	0	500 000
1641	Emprunts en euros		500 000
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-277 437
---	-----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 012
LIBELLE : ACQUISITION DE TERRAINS

Chap. / Art.	Libellé	Réalisation cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		68 813	a 10	1 760	b 1 760
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	68 813	10	1 760	1 760
2111	Terrains nus	68 813	10	1 760	1 760
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0	d 0
13	Subventions d'investissement reçues	0	0
16	Emprunts et dettes assimilés	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 770
---	---------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 018

LIBELLE : TRAVAUX GYMNASE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisation cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		189 333	a 0	152 176	b 152 176
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	1 426	0	0	0
	Autres (2188)	1 426			
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	187 907	0	152 176	152 176
2313	Constructions	187 907		152 176	152 176

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0	d 152 176
13	Subventions d'investissement reçues	0	71 147
1321	Etats et établissements nationaux		25 447
1323	Départements		45 700
16	Emprunts et dettes assimilés	0	81 029
1641	Emprunts en euros		81 029
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0
---	----------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 022
LIBELLE : ACQ.MATERIEL INFORMATIQUE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisation cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		97 494	a 17 211	2 484	b 2 484
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	97 047	17 211	2 484	2 484
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	97 047	17 211	2 484	2 484
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	447	0	0	0
	Autres (2313)	447			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0	d 0
13	Subventions d'investissement reçues	0	0
16	Emprunts et dettes assimilés	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-19 695
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 104
LIBELLE : TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC

Chap. / Art.	Libellé	Réalisation cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		197 653	a 45 320	142 486	b 142 486
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	184 912	45 320	142 486	142 486
21534	Réseaux d'électrification	184 912	45 320	142 486	142 486
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	12 740	0	0	0
	Autres (2313,2315)	12 740			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 7 579	d 108 452
13	Subventions d'investissement reçues	7 579	25 495
13258	Autres groupements	7 579	25 495
16	Emprunts et dettes assimilés	0	82 957
1641	Emprunts en euros		82 957
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-71 775
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 105
LIBELLE : ACQUISITION PLANTATIONS

Chap. / Art.	Libellé	Réalisation cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		1 924	a 3 860	5 537	b 5 537
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	1 924	3 860	5 537	5 537
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 924	3 860	5 537	5 537
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0	d 0
13	Subventions d'investissement reçues	0	0
16	Emprunts et dettes assimilés	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 397
---	---------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 106

LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

Chap. / Art.	Libellé	Réalisation cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		330 897	a 0	180 500	b 180 500
20	Immobilisations incorporelles	14 850	0	0	0
	Autres (2031)	14 850			
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	4 096	0	0	0
	Autres (2184)	4 096			
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	311 952	0	180 500	180 500
2313	Constructions	311 952		180 500	180 500

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0	d 180 500
13	Subventions d'investissement reçues	0	126 420
1321	Etats et établissements nationaux		56 187
1322	Régions		21 070
1323	Départements		49 163
16	Emprunts et dettes assimilés	0	54 080
1641	Emprunts en euros		54 080
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 107**LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisation cumulées au 01/01/2013	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES		428 276	a 0	40 577	b 40 577
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	428 276	0	40 577	40 577
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements	22 743		2 378	2 378
2152	Installations de voirie	7 539		15 152	15 152
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense	6 857		2 000	2 000
21578	Autre matériel et outillage de voirie	162 480		1 600	1 600
2158	Autres install., matériel et outillage techniq	484		3 958	3 958
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	14 999		168	168
2184	Mobilier	154 864		11 000	11 000
2188	Autres immobilisations corporelles	58 310		4 321	4 321
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2012	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 3 015	d 0
13	Subventions d'investissement reçues	3 015	0
1323	Départements	750	
1328	Autres	2 265	
16	Emprunts et dettes assimilés	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-37 562
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.1
AUTRES DETTES	A2.2

A2.1 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2013 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u>					
(ex : émissions publiques ou privées)					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.2 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2013	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
00076529401	CRCAM DE LOT ET	105 200	96 785	1	20,00							3 889		5,20
00083644379	CRCAM DE LOT ET	460 000	450 818	1	25,00							24 119		24,22
04981	CRCAM DE LOT ET	70 000	48 204	1	20,00							1 543		2,59
07051650-03/12/10.	BANQUE POPULAIRE	200 000	178 364	1	15,00							5 583		9,58
1143/23897	CRCAM DE LOT ET	76 225	26 679	1	20,00							960		1,43
20400313	CAISSE EPARGNE	36 000	4 064	1	10,00							159		0,22
29800431	CAISSE EPARGNE	53 357	4 825	1	15,00							249		0,26
29900220	CAISSE EPARGNE	76 225	28 941	1	20,00							1 375		1,55
29900632/SJ	CAISSE EPARGNE	39 637	6 878	1	15,00							361		0,37
443192701/114311372	CRCAM DE LOT ET	52 000	17 094	1	10,00							597		0,92
448655401	CRCAM DE LOT ET	460 000	353 455	1	20,00							12 093		18,99
5012986501/MON098674	CAISSE FRANÇAISE DE	152 449	83 555	1	25,00						0,43	641		4,49
5050023/PA	CAISSE EPARGNE	88 420	42 097	1	20,00						0,56	234		2,26
600720401/114336064	CRCAM DE LOT ET	88 420	40 420	1	20,00							2 445		2,17
8512711	CAISSE EPARGNE	80 000	37 234	1	7,00							1 411		2,00
99-50-132-	CAISSE EPARGNE	76 225	35 851	1	20,00						1,08	338		1,93
A3307303	CAISSE EPARGNE	66 000	53 167	1	20,00							2 467		2,86
MON238441EUR/0248217	CAISSE FRANÇAISE DE	425 677	331 156		20,00							13 379		17,79
MPH197026EUR (2)	CAISSE FRANÇAISE DE	62 278	21 827	1	12,00						0,57	108		1,17
TOTAL A		2 668 112	1 861 414									71 950		100,00
Barrière simple B														
NEANT														
TOTAL B														
Option d'échange C														
NEANT														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2013	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
NEANT														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
NEANT														
TOTAL E														
Autres types de structure F														
NEANT														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL		2 668 112	1 861 414									71 950		100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2013.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 668 112									
1641 Emprunts en euros					2 668 112									
29800431	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	12/08/1998		23/03/1999	53 357	F		5,15	5,15	EUR	A	P	N	A-1
29900220	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		25/07/1999	76 225	F		4,75	4,75	EUR	S	S	N	A-1
5012986501/MON098674	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/11/1997		01/09/1999	152 449	R	EURIBOR	2,90	2,90	EUR	T		N	A-1
99-50-132-	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		10/03/2000	76 225	R		5,20	5,20	EUR	S	S	N	A-1
1143/23897	CRCAM DE LOT ET GARONNE	28/11/1997		10/10/2000	76 225	R		4,10	4,10	EUR	A	P	N	A-1
29900632/SJ	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		25/01/2000	39 637	F		5,25	5,25	EUR	A	P	N	A-1
5050023/PA	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	28/11/1997		15/02/2001	88 420	R	TAM	4,77	4,77	EUR	A	P	N	A-1
600720401/114336064	CRCAM DE LOT ET GARONNE	28/11/1997		05/08/2000	88 420	F		6,05	6,05	EUR	A	P	N	A-1
MPH197026EUR (2)	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	05/04/2002		01/07/2004	62 278	R	EURIBOR	2,31	2,31	EUR	T		N	A-1
04981	CRCAM DE LOT ET GARONNE	01/03/2004		05/05/2005	70 000	R		3,95	3,95	EUR	A	P	N	A-1
20400313	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	27/03/2001		25/12/2004	36 000	F		3,90	3,90	EUR	A	P	N	A-1
443192701/114311372	CRCAM DE LOT ET GARONNE	21/11/2005		01/04/2006	52 000	F		3,49	3,49	EUR	A	P	N	A-1
MON238441EUR/0248217	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/02/2006		01/04/2007	425 677	F		4,04	4,04	EUR	A	P	N	A-
448655401	CRCAM DE LOT ET GARONNE	22/06/2006		20/06/2007	460 000	V		3,47	3,47	EUR	S	S	N	A-1
A3307303	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU	28/11/2007		05/08/2008	66 000	F		4,33	4,33	EUR	A	P	N	A-1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
	CHARENTES													
8512711	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES	10/12/2008		15/03/2009	80 000	F		4,30	4,30	EUR	T		N	A-1
07051650-03/12/10.	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	23/10/2010		03/12/2011	200 000	F		3,13	3,13	EUR	A	P	N	A-1
00076529401	CRCAM DE LOT ET GARONNE	27/12/2010		15/09/2011	105 200	F		3,97	3,97	EUR	A	P	N	A-1
00083644379	CRCAM DE LOT ET GARONNE	18/11/2011		15/12/2012	460 000	F		5,35	5,35	EUR	A	P	N	A-1
1644 Emp.assor.d'une opt.de tirage sur ligne de trésor.														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL														
					2 668 112									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Cou ver ture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2013	Durée résiduelle (en an- nées)	Emprunts et dettes au 01/01/2013					ICNE de l'exercice	
						Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (6)		Capital		Charges d'intérêt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0	0	0	
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		1 861 414,00				0,00	132 389	71 950	0	
1641 Emprunts en euros		0,00		1 861 414,00				0,00	132 389	71 950	0	
29800431	N	0,00		4 825,00	1,00	F		0,00	4 825	249	0	
29900220	N	0,00		28 941,00	6,00	F		0,00	4 282	1 375	0	
5012986501/MON098674	N	0,00		83 555,00	11,00	R	EURIBOR	0,43	0,00	6 232	641	0
99-50-132-	N	0,00		35 851,00	7,00	R		1,08	0,00	4 368	338	0
1143/23897	N	0,00		26 679,00	7,00	R			0,00	3 811	960	0
29900632/SJ	N	0,00		6 878,00	2,00	F			0,00	3 351	361	0
5050023/PA	N	0,00		42 097,00	8,00	R	TAM	0,56	0,00	4 704	234	0
600720401/114336064	N	0,00		40 420,00	7,00	F			0,00	4 808	2 445	0
MPH197026EUR (2)	N	0,00		21 827,00	3,00	R	EURIBOR	0,57	0,00	5 784	108	0
04981	N	0,00		48 204,00	12,00	R			0,00	3 358	1 543	0
20400313	N	0,00		4 064,00	1,00	F			0,00	4 064	159	0
443192701/114311372	N	0,00		17 094,00	3,00	F			0,00	5 504	597	0
MON238441EUR/0248217	N	0,00		331 156,00	14,00	F			0,00	18 054	13 379	0
448655401	N	0,00		353 455,00	14,00	V			0,00	19 995	12 093	0
A3307303	N	0,00		53 167,00	15,00	F			0,00	2 531	2 467	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.4

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Cou ver ture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2013	Durée résiduelle (en an- nées)	Emprunts et dettes au 01/01/2013					ICNE de l'exercice	
						Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (6)		Capital		Charges d'intérêt (8)
8512711	N	0,00		37 234,00	3,00	F			0,00	11 884	1 411	0
07051650-03/12/10.	N	0,00		178 364,00	13,00	F			0,00	11 328	5 583	0
00076529401	N	0,00		96 785,00	18,00	F			0,00	3 831	3 889	0
00083644379	N	0,00		450 818,00	24,00	F			0,00	9 674	24 119	0
1644 Emp.assor.d'une opt.de tirage sur ligne de trésor.		0,00		0,00					0,00	0	0	0
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0	0	0
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)		0,00		0,00					0,00	0	0	0
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0	0	0
TOTAL GENERAL		0,00		1 861 414,00					0,00	132 389	71 950	0

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2013.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 " Intérêts réglés à l'échéance " (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.5

A2.5 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2013	Durée résiduelle
	Année	Profil (4)				
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (2)						
NEANT						
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (3)						
NEANT						

(1) les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.

(4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.5

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Périodicité des remboursements (5)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Type de taux (6)	Index (7)	Taux actuariel (8)	Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)		Intérêts (10)	Capital	

(5) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(7) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(8) Taux annuel, tous frais compris.

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date du vote du budget.

(10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE CONVERTURE CREDITS DE TRESORERIE	A2.6 A2.7

A2.6 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunt couvert (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert				Instrument de couverture												
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2013	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) (2)	Organisme cocontractant	N° de contrat	Type de cou- verture (3)	Nature de la cou- ver- ture (chan- ge ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Dates de régle- ment	Montant des commis- sions diverses	Primes éventuelles	
												Type de taux (5)	Index de réfé- rence (2)			Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)																	
Néant																	
Taux variable (total)																	
Néant																	
Taux complexe (total)																	
Néant																	
Total																	

(1) Classifier les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/2013.

(5) Indiquer l'indice de référence F: fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

A2.6 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						
Néant						
Taux variable (total)						
Néant						
Taux complexe (total)						
Néant						
Total						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE CONVERTURE CREDITS DE TRESORERIE	A2.6 A2.7

A2.7 DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2013	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 01/01/2013
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de crédits de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	19					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	1 861 414					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2013 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.9

A2.9 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 01/01/2013	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Cont. initial	Cont. renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Cont. initial	Cont. renégocié			Intérêts	Capital
						Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Néant																			
TOTAL												0	0			0	0	0	0

(1) Inscrire les emprunts renégociés à la date du vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	NEANT	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2013	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	1 000		8 000	9 000		9 000
Provisions pour charges (non budgétaires)	1 000		8 000	9 000		9 000
-Provisions pour Charges de Fonctionnement	1 000	15/04/2013	8 000	9 000		9 000
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	1 000		8 000	9 000		9 000

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2013	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		220 110		133 000	I 133 000
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		159 192		133 000	II 133 000
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		159 000		133 000	133 000
1641	Emprunts en euros	159 000		133 000	133 000
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		192			
10	Dotations, fonds divers et réserves				
26	Participations et créances ratt. à des parti	192			
261	Titres de participation	192			
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Transferts entre sections = C+D		60 918			
Reprises sur autofinancement antérieur (C)					
Charges transférées (D) = E+F+G		60 918			
Travaux en régie (E)		60 918			
2315	Installation, matériel et outillage techniques	60 918			
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)					
Stocks et en-cours (G)					

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001	CUMUL IV
Dépenses	133 000	117 840	250 840

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Vote
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
Total					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Vote
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		484 604		496 325	III 496 325
Ressources propres externes (a)		72 000		64 000	64 000
10222	FCTVA	68 000		60 000	60 000
10223	TLE	4 000		4 000	4 000
Autres recettes financières (b)		77 000		70 000	70 000
024	Produits des cessions d'immobilisations	77 000		70 000	70 000
<i>Transferts entre sections (c)</i>					
021	Virement de la section de fonct. (d)	335 604		362 325	362 325

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	CUMUL V
Recettes	496 325		203 761	700 086

	Montant
Dépenses financières (IV)	250 840
Recettes financières (V)	700 086
Solde (recettes - dépenses) (VI = V - IV)	449 246
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (VI + c/2763 + D)	449 246
Résultat hors charges transférées (V - (II + D001))	449 246

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2012	Propositions nouvelles	Vote
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
Total					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état.	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	NEANT						
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)

Date de délibération :

N° de l'opération :					Intitulé de l'opération :				
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2013 (1)	Restes à réaliser 2012	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (2)	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2013 (1)	Restes à réaliser 2012	Recettes nouvelles votées	TOTAL (2)
NEANT					NEANT				
TOTAL					TOTAL				

(1) Ensemble des réalisations connues à la date du vote (hors restes à réaliser)

(2) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées
 Total des recettes = Restes à réaliser N-1 + recettes nouvelles votées

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2013
Année	Profil					
Totaux généraux					84 045	76 479
Totaux pour les emprunts contractés pour les opérations de logement aidées par l'Etat					84 045	76 479
2009	P	Sa CILlopee Habitat	La Réhabilitation de 20 Logements C	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIO	84 045	76 479

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux ... (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
										2 180	2 547
										2 180	2 547
22	Annuelle	R		3,10	R		2,85	I		2 180	2 547

(2) annuelle, trimestrielle ou mensuelle;

(3) indiquer F pour fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables;

(4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...);

(5) taux annuel, tous frais compris;

(6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif;

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O);

(8) annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668;

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L.2252-2 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	4 727
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	204 505
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
TOTAL	I = A + B + C - D	209 232
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 061 305
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	10,15

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D.1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2014	2015	2016	2017	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2013	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2013	Annuité reçue au cours de l'exercice
	Total						
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
6553	Service d'incendie				65 935
	Participation		SDIS de Lot et Garonne	Collectivité territ	65 935
	Participation		SICSP de FUMEL	Association	0
6554	Contributions aux organismes de regroupement				39 703
	Participation		CHENIL FOURRIERE DE LOT ET GARONNE	Association	2 270
	Participation		FUMEL COMMUNAUTE	Collectivité territ	16 681
	Participation		SDEE 47	Association	9 152
	Participation		Synd Aménagt & Gestion Bassins Versants Léma	Association	2 250
	Participation		SYNDICAT CONTRAT VILLE MOYENNE	Association	0
	Participation		SYNDICAT DES SPORTS	Association	9 350
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				21 810
	Subvention	Subv Intérêt Général	AAGE PERSONNEL COMMUNAL MONSEMPRO	Association	500
	Subvention	Subv Intérêt Général	AD PEP 47	Association	50
	Subvention	Subv Intérêt Général	ALLIANCE 47	Association	100
	Subvention	Subv Intérêt Général	AMIC SAP POMPIERS FUMEL	Association	80
	Subvention	Subv Sport	AMICALE ANCIENS USFL	Association	50
	Subvention	Subv Sport	AMICALE BOULISTE MONSEMPRON	Association	150
	Subvention	Subv Intérêt Général	AMICALE LAIQUE DE LIBOS	Association	100
	Subvention	Subv Intérêt Général	AMICALE LAIQUE MONSEMPRON	Association	600
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANACR DE FUMEL MONSEMPRON	Association	120
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANCIENS ALGERIE F N A C A	Association	80
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANCIENS COMBATTANTS RESISTANTS	Association	80
	Subvention	Subv Intérêt Général	ANCIENS MARINS FUMEL LIBOS	Association	80

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	subvention	Subv Sport	AQUATONIC	Association	150
	Subvention	Subv Intérêt Général	ASS CLIMATOLOGIQUE MOYENNE GARONNE	Association	50
	Subvention	Subv Intérêt Général	Asso ALARME	Association	100
	Subvention	Subv Intérêt Général	Asso CHIENCHAT	Association	150
	Subvention	Subv Intérêt Général	ASSOCIATION DES 4 CANTONS - RADIO 4	Association	100
	Subvention	Subv Intérêt Général	ASSOCIATION FCPE COLLEGE KLEBER THO	Association	50
	Subvention	Subv Intérêt Général	ASSOCIATION VAL LEMANCE	Association	100
	Subvention	Subv Intérêt Général	ATELIER B	Société	60
	Subvention	Subv Sport	BOXING CLUB FUMEL MONSEMPRON LIBOS	Association	300
	Subvention	Subv Intérêt Général	CLUB DE L AMITIE DE LIBOS	Association	50
	Subvention	Subv Intérêt Général	COLLECTIF DEFENSE S N C F	Association	100
	Subvention	Subv Sport	COMITE DEPARTEMENTAL JEUNESSE PLEIN A	Association	60
	Subvention	Subv Intérêt Général	COMITE ENTENTE ANCIENS COMBATTANTS D	Association	80
	subvention	Subv Intérêt Général	COMITE FEMININ 47	Association	50
	Subvention	Subv Intérêt Général	COMITE JUMELAGE GROUPEMENT URBANISM	Association	1 040
	Subvention	Subv Intérêt Général	CONJOINTS SURVIVANTS du LOT-ET-GARON	Association	80
	Subvention	Subv Intérêt Général	COOP SCOLAIRE EC GARCONS LIBOS	Association	500
	subvention	Subv Intérêt Général	COOP SCOLAIRE EC MAT LIBOS	Etablissement pu	600
	Subvention	Subv Intérêt Général	DONNEURS SANG MONSEMPRON LIBOS	Association	220
	Subvention	Subv Intérêt Général	FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES	Association	300
	Subvention	Subv Intérêt Général	FNATH DE FUMEL	Association	90
	Subvention	Subv Intérêt Général	FOYER SOCIO EDUCATIF Monsempron-Libos	Association	300
	Subvention	Subv Interêt Général	FRANCE PARKINSON COMITE 47	Association	50
	Subvention	Subv Intérêt Général	GR.ARCHEO SPELEO MONSEMPRON LIBOS	Association	150
	Subvention	Subv Intérêt Général	IMAGE ET SON EN FUMELOIS	Association	50
	Subvention	Subv Intérêt Général	LA PREVENTION ROUTIERE	Association	30
	Subvention	Subv Intérêt Général	LES AMIS DU PRIEURE DE MONSEMPRON	Association	200

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	Subvention	Subv Intérêt Général	LES PARALYSES FRANCE	Association	50
	Subvention	Subv Intérêt Général	MAISON DES FEMMES	Association	200
	Subvention	Subv Intérêt Général	NAFSEP SCLEROSES EN PLAQUES	Association	50
	subvention	Subv Intérêt Général	OCCE 47 COOP SCOLAIRE Ecole Primaire Mo	Association	500
	subvention	Subv Intérêt Général	OCCE Ecole Maternelle de Monsempron	Etablissement pu	600
	Subvention	Entreprise	P A C T de Lot et Garonne	Société	80
	Subvention	Subv Intérêt Général	PÊCHE PISCICULTURE AAPPMA	Association	150
	Subvention	Subv Sport	PELOTE BASQUE FUMEL LIBOS	Association	100
	Subvention	Subv Intérêt Général	RESTO DU COEUR DE LOT et GARONNE	Association	300
	Subvention	Subv Intérêt Général	S O S Surendettement	Association	200
	Subvention	Subv Intérêt Général	S O S Mucovicirose	Association	30
	Subvention	Subv Intérêt Général	SAINT VINCENT DE PAUL DE FUMEL	Association	100
	Subvention	Subv Intérêt Général	SECOURS CATHOLIQUE	Association	100
	Subvention	Subv Intérêt Général	SECOURS POPULAIRE Monsempron Libos	Association	1 300
	Subvention	Subv Intérêt Général	SEPANLOG	Association	50
	Subvention	Subv Intérêt Général	SPORT COLLEGE LIBOS	Association	250
	Subvention	Subv Sport	STE CHASSE Monsempron Libos Condezaygu	Association	200
	subvention	Subv Intérêt Général	TENNIS LOISIR MONSEMPRON LIBOS	Association	200
	Subvention	Subv Intérêt Général	UNION DES COMMERÇANTS	Association	3 150
	Subvention	Subv Sport	UNION SPORTIVE FUMEL LIBOS	Association	7 000
	Subvention	Subv Intérêt Général	VTT CLUB DES ROCHERS	Association	200

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2013	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2013)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2013) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2013 (2)	Restes à financer de l'exercice 2014	Restes à financer (exercices au-delà de 2014)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2013	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2013)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2013) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2013 (2)	Restes à financer de l'exercice 2014	Restes à financer (exercices au-delà de 2014)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2013 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2013 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2013 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2013 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2013	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2013

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		6,00		6,00	6,00		6,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL.	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL.	C	3,00		3,00	3,00		3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL.	C	2,00		2,00	2,00		2,00
TECHNIQUE		17,00	5,00	22,00	17,00		17,00
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CL.	C	6,00	2,00	8,00	6,00		6,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL.	C	9,00	3,00	12,00	9,00		9,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00		1,00	1,00		1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00		1,00	1,00		1,00
SOCIAL		4,00		4,00	4,00		4,00
AGENT SPC 1ERE CL.DES E.M	C	3,00		3,00	3,00		3,00
AGENT SPC PRINCIPALE 2EME CL. DES E.M.	C	1,00		1,00	1,00		1,00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		27,00	5,00	32,00	27,00		27,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995;

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2013	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2013 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2013	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)				61 297		
AGENT DE SERVICE	C	ENT	297		3-1	CDD
AGENT DE SERVICE	C	ENT	297		3-1	CDD
AGENT DE SERVICE TECHNIQUE	C	TECH	297		3-1	CDD
AGENT DU SERVICE TECHNIQUE	C	TECH		17 163	CUIHorair	CDD
AGENT DU SERVICE TECHNIQUE	C	ENT		9 808	CUIHorair	CDD
AGENT DU SERVICE TECHNIQUE	C	ENT		17 163	CUIHorair	CDD
ANIMATEUR	C	ANIM		17 163	CUIHorair	CDD
TOTAL GENERAL				61 297		

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2013	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTM : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à CILIOPEE HABITAT - AGEN - (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 05/12/2008	CILIOPEE HABITAT	Société Anonyme		84 045
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
S.I.V.U.Chenil Fourrière de Lot-et-Garonne	24/06/2005	Contribution	2 270
SDIS de Lot-et-Garonne	19/07/1995	Contribution	65 935
Synd pour l'Aménagt et Gest des Bassins Versants	16/07/2003	Contribution	2 250
Syndicat des Collectivités Electrifiées	01/06/1953	Contribution	9 152
Syndicat Intercommunal des Sports	07/11/1969	Contribution	9 350
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière					
Lotissement					
Service social et médico-social					

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES ARRÊTE ET SIGNATURES	D1 D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2012	Taux appliqués par décis° du cons. municip.	Variation des taux / 2012	Produit voté par le cons. municip.	Variation des produits / 2012
Taxe d'habitation	2 459 000	5,627 %	16,160 %	0,000 %	397 374	5,627 %
TFPB	1 814 000	3,776 %	27,860 %	0,000 %	505 380	3,776 %
TFPNB	28 500	4,015 %	89,080 %	0,000 %	25 388	4,015 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	4 301 500	4,828 %			928 142	4,567 %

D2 - ARRÊTE - SIGNATURES

<p>Présenté par Le Maire , A Monsempron-Libos, le 15/04/2013 Le Maire , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire A Monsempron-Libos, le 15/04/2013</p>	<p>Nombres de membres en exercice : 14 Nombres de membres présents: Nombres de suffrages exprimés : VOTES - Pour : Contre : Abstentions :</p> <p>Date de convocation : 08/04/2013</p> <p style="text-align: right;">Les membres du Conseil Municipal,</p>
<p>Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 18/04/2013, et de la publication le 18/04/2013</p> <p style="text-align: center;">A Monsempron-Libos, le 18/04/2013</p>	